Statistiques sur les ACAR : le cerf

Nombre d'années de participation	Nombre de demandes	ACAR délivrées
18	1	1
17	6	1
16	5	3
15	8	2
14	25	2
13,5	2	0
13	15	1
12	24	1
11	30	0
10	25	0
9	41	0
8	44	0
7,5	2	
7	49	0
6,5	2	0
6	48	0
5,5	2	
5	73	0
4,5	4	0
4	46	1
3	69	1
2,5	2	0
2	89	0
1	108	0
Total	**746**	**12**

- Les demandes conjointes sont comptées comme 2 demandeurs. La pondération de ces demandes est calculée en prenant la moyenne du nombre d'années de participation des 2 demandeurs, puis en portant cette moyenne à la puissance 7.
- La pondération des demandes conjointes a été modifiée en 2020 pour utiliser la moyenne des années de participation des demandeurs principaux et secondaires. C'est pourquoi il y a des nombres à virgule (0,5) dans la colonne des années de participation.
- Il y a eu 10 demandes conjointes pour le cerf en 2023.
- Il y a eu 199 demandes soumises à des fins de pondération seulement pour le cerf.

Demandes d’ACAR selon le code de chasse

Code de chasse	Nombre de demandes	Nombre d’ACAR
DE601	742	10
DE602 (jeunes)	27	2